Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

12 FEVRIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18039

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

À propos de la communication

Ego Perron

Quand j'ai présenté ma candidature au sein du dernier congrès de notre mouvement, j'ai souligné la nécessité que le mouvement réfléchisse sérieusement sur sa façon de communiquer.
Nous vivons une époque où la communication est toujours plus indispensable, surtout une information rapide et de qualité, qui sache arriver efficacement et immédiatement au but qu'elle se propose.
Pour beaucoup d'entreprises communiquer est la base pour une bonne gestion de leur politique et de leur travail. Je crois que cela est vrai pour la politique, qui doit toujours plus trouver les moyens les plus justes et les plus efficaces pour communiquer ce qu'elle pense et ce qu'elle fait.
Le Comité Fédéral a programmé une série de rencontres sur le territoire pour rencontrer tous les présidents des sections pour discuter avec eux, de façon approfondie, les problèmes et les perspectives du mouvement et, ensemble, décider les choses à faire pour le futur. Le thème de la communication est toujours ressorti, à toutes les rencontres.
Beaucoup de présidents ont mis en évidence la nécessité de repenser au *Peuple Valdôtain* comme à un instrument plus efficace, plus moderne, plus dynamique pour dire et faire comprendre aux gens, j'ajouterais à un nombre toujours plus grand de gens, ce que nous faisons et quelles sont nos idées. Beaucoup de propositions, même des critiques, toutes avec un esprit très constructif, ont été avancées de la part de notre base. Nous sommes en train d'y travailler. J'aimerais avec cet éditorial solliciter notre base, nos sections, nos inscrits, nos sympathisants à nous exprimer leurs avis, leurs opinions, leurs idées, sur comment le mouvement peut et doit mieux communiquer.
Il est important que nous trouvions un moyen nouveau de nous rapprocher des gens, aussi de ceux qui ne sont pas unionistes et qui peuvent partager notre message. Il est important de comprendre comment il est possible de mieux véhiculer notre message auprès des jeunes, comment nous faire comprendre par les personnes les plus âgées qui très souvent se plaignent du fait que *Le Peuple Valdôtain* est uniquement et totalement en français. Je voudrais lancer un débat sur cela au sein de notre base. Que les gens qui ont des choses à nous dire nous expriment leurs opinions et nous donnent leurs idées, très librement. Elles seront les bienvenues. Tous ensemble nous aurons contribué à faire progresser et véhiculer les idées de notre Mouvement dans la société valdôtaine.

Rollandin à Rome

« Non à une réforme fédéraliste incomplète »

Le Président de la Région Augusto Rollandin a participé, le mercredi 4 février dernier, à l'audition convoquée par la Commission parlementaire pour les questions régionales sur l'application de l'article 119 de la Constitution concernant la nouvelle organisation des compétences reconnues aux régions et aux autonomies locales en matière de fédéralisme fiscal. A cette occasion, le Président Rollandin a présenté le point de vue de la Vallée d'Aoste en observant que *« la réforme en sens fédéral de l'Italie devrait être réalisée dans sa totalité, à partir de la réorganisation du système institutionnel tout entier. J'ai voulu souligner que le fait de ne pas affronter le fédéralisme en des termes plus vastes risque de compromettre le succès de l'initiative, vu qu'une réforme ébauchée, ou de toute façon incomplète, peut porter avec elle les carences des deux modèles, fédéraliste et centraliste ».*
Enfin, le président Rollandin a voulu *« confirmer l'engagement de la Vallée d'Aoste à la réalisation des objectifs de solidarité et de péréquation contenus dans l'article n°25 du projet de loi sur le fédéralisme fiscal, en manifestant toutefois l'exigence qu'en tel concours soit déterminé dans le respect du Statut spécial ».*

Présentation du projet de relance du Casino

Un brelan de propositions pour relancer le Casino: un plan de développement, un plan industriel et un projet de reclassement du Grand Hôtel Billia. Voilà donc la concrétisation de l'engagement du Gouvernement régional en ce qui concerne la crise de la Maison de jeu de Saint-Vincent et le Grand Hôtel Billia. Les détails du plan sont contenus dans trois documents approuvés par le Gouvernement le vendredi 6 février dernier et transmis au Conseil régional. *« Il s'agit d'une série d'orientations générales* - a expliqué le président de la Région, Augusto Rollandin - *qui après leur approbation devront être réalisées avec la programmation et le financement ».* Outre aux investissements, le document élaboré par l'administrateur unique du Casino de la Vallée Spa, Luca Frigerio, et par son staff, prévoit en particulier

un plan industriel avec des chapitres concernant aussi l'organisation des salles, le développement de politiques de marketing et les stratégies de relance des jeux. Ce plan prévoit une dépense de 24,5 millions d'euros (8 millions pour la nouvelle salle polyvalente, 2 millions pour le restyling des salles de jeu, 2,5 millions pour le passage

SUITE PAGE 7

Libye, sécurité et surtout Eluana

Antonio Fosson

Au cours de cette semaine, le décret-loi, qui prévoit un accord de dédommagement entre l'Italie et la Libye a été approuvé. Si d'une part, un accord avec ce pays est fondamental pour limiter et gérer avant tout l'immigration clandestine vers les côtes de l'Italie, on ne peut que souligner, d'autre part, avec un certain désappointement, que cela nous paraît injuste.
Dédommager avec des sommes considérables l'Afrique à cause des dégâts que nous avons provoqués pendant l'occupation : nous avons, en effet, construit des routes, des écoles qui sont encore là pour prouver ce que fut le colonialisme italien. Et de nombreuses personnes étaient perplexes vis-à-vis d'un accord signé avec un dictateur tel que Gheddafi !
Puis l'examen de la loi sur la sécurité publique s'est poursuivi : une loi qui au départ était composée de 20 articles et qui, après plusieurs développements en commission et en séance (en y ajoutant l'inimaginable, rapidement et sans approfondir), sont à présent plus de 50 !
En plus des lois positives d'élargissement des mesures d'emprisonnement ferme pour les mafieux et d'emprisonnement pour les accusés de viol (espérons, quand même, qu'il y ait quelques éléments fondés et pas seulement des soupçons sur la personne qui sera emprisonnée) d'autres lois pour régle-

menter l'immigration ont été présentées. Certaines nous ont apparu excessives et inutiles comme celle d'augmenter le fait de résider dans les centres d'accueil de 60 jours à 12 mois et la loi qui aurait rendu beaucoup plus difficile, pour les immigrés en règle, le fait de faire venir leur famille à tel point que, suite au vote secret, celles-ci n'ont pas été approuvées par l'Assemblée parce que la majorité n'a pas obtenu le quorum nécessaire.
De même que pour l'amendement excessif, qui a été très contesté, présenté par la Lega et qui prévoit l'obligation du médecin de dénoncer un immigré clandestin lors d'une visite médicale. Cet amendement a été par contre approuvé (parce qu'on ne pouvait pas, à cause du règlement, voter à bulletin secret) et c'est surtout pour cela que mon vote a été contraire.
En Commission Santé, le débat sur le testament biologique, avec environ cent sénateurs inscrits pour prendre la parole, a commencé. A la base de ce débat, en raison d'un sujet qui s'apparente facilement à l'idéologie, il faut avant tout définir ce qu'est la vie. Et si l'on peut dire qu'est vivant seulement celui qui est en bonne santé, qui peut décider de ce qu'il faut faire alors qu'on ne peut pas définir comme vie normale celle des handicapés, des personnes âgées qui sont peut-être inconscientes à cause de la maladie d'Alzheimer.
Qui a le droit de décider de cela ? Un parent, un ami, une société toujours plus égoïste ?
Certes, le chemin pour faire cette loi, d'autre part nécessaire, sera long. Sans aucun doute le cas d'Eluana est très singulier du point de vue médical (*l'article du sénateur Fosson a été écrit avant la triste nouvelle de la mort d'Eluana, ndlr*) : depuis 17 ans, en état végétatif, elle ne subit aucun traitement, elle n'a pas d'infections et n'a pas d'escarres. On l'assoit, on la sort dans le jardin, elle a toujours son cycle menstruel: il est certain que la liberté du patient doit être respectée comme cela se produit déjà en médecine et en chirurgie. Nous en reparlerons !

Séance du vendredi 6 février 2009

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation des célébrations du 63e anniversaire de l'autonomie régionale et du 61e anniversaire du Statut spécial.
Il a par ailleurs transmis au Conseil régional le projet stratégique du Casino de la Vallée et la nouvelle stratégie de relance du Grand Hôtel Billia, élaborés par leurs sociétés respectives. En outre, il a soumis au Conseil régional la nouvelle proposition de Plan de développement de la maison de jeu afin que celui-ci soit approuvé aux termes du cahier des charges relatif à la gestion du casino.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a défini le Plan de contrôle de l'espèce des cormorans sur le territoire régional qui vise à la limitation de l'impact de ces derniers sur la faune des poissons.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Selon la procédure d'instruction automatique, l'Exécutif a octroyé une aide en capital, d'un montant de 437 000 euros, aux entreprises artisanales ayant présenté une demande en ce sens durant l'année 2008.
Il a également entériné la convention qui réglemente les rapports avec les entreprises fournissant de l'énergie électrique en vue de la mise en place de mesures d'aide aux particuliers pour les dépenses inhérentes à la fourniture en énergie électrique de leur résidence principale.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a autorisé la transmission au Conseil régional de la proposition de projet de loi régionale portant modification de la loi régionale n° 7 du 16 mars 2006 (nouvelles dispositions relatives à la société financière régionale *Finaosta Spa* et abrogation de la loi régionale n° 16 du 28 juin 1982) et de la délibération portant approbation du nouveau statut modifié de *Finaosta Spa*.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé l'organisation, du 2 au 27 mars, d'une exposition photographique intitulée « *Disegna ciò che vedi. Helga Weissova : da Terezin i disegni di una bambina* », destinée aux institutions scolaires de la Région.

Le concours *« La scuola suona »,* ainsi que le cours de formation et la manifestation finale y relatifs, seront organisés selon le plan des activités de formation.
En outre, les lignes générales du programme 2009, relatif à la participation de l'Assessorat aux salons consacrés à la promotion des biens culturels, ont été définies.
Le Gouvernement a aussi approuvé la réalisation de la manifestation pour la jeunesse intitulée « *Per mari e per monti* » et a prévu, à cet effet, une convention avec la compagnie théâtrale *Teatro di Aosta.*
L'Exécutif a programmé la participation du Service des expositions aux Salons du livre de Paris, de Turin, de Passy et de Grenoble.
Enfin, un groupe de professionnels d'Aoste a été chargé de rédiger l'étude de faisabilité concernant la restauration et la valorisation du complexe monumental de Saint-Ours.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a transmis au Conseil régional la proposition du projet de loi régionale portant modifications de la loi régionale n° 4 du 13 mars 2008 (Réglementation du système régional des urgences médicales).
L'Exécutif a fixé, à compter du 1er janvier 2003, le seuil mensuel de la situation économique donnant droit aux prestations visant à garantir le minimum vital.
La Région a approuvé la gestion du service régional résidentiel d'accueil et d'assistance continue à l'intention des personnes handicapées mentales et physiques n'ayant pas un soutien familial adéquat et insérées dans les communautés protégées et l'a confiée à un sujet extérieur pour la période allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2013 ; une somme de 3 942 000 euros a été débloquée à ce titre.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé les statuts de l'Association valdôtaine des moniteurs de ski (AVMS).
Des subventions d'un montant de 61 000 euros ont été octroyées aux écoles de ski *Grand Paradiso*, *Gressoney-Monte Rosa*, *La Thuile*, *Pila* et *Val di Rhêmes*.

NOUVELLES EN BREF

Echéance des demandes pour les anticipations des mesures du Programme de développement rural (PSR)
Suite aux signalisations de certains agriculteurs sur la non réception de la lettre envoyée par l'Assessorat de l'Agriculture et Ressources naturelles concernant les modalités de présentation des demandes pour l'obtention de l'anticipation sur les aides relatives aux mesures du Programme de Développement Rural 2007-2013 « Indemnité compensative » et « Paiements agro-environnementaux » pour l'annualité 2008, l'Assesseur Giuseppe Isabellon invite les titulaires d'entreprises agricoles qui ont adhéré aux susdites mesures à présenter demande d'anticipation aussi dans le cas où ils n'ont pas encore reçu la communication.
Les demandes devront être remises par les intéressés, jusqu'au vendredi 20 février, date de rigueur, aux bureaux de l'AREA VdA 64, au lieu-dit Grande Charrière à Saint-Christophe (tél. 0165.3673122/0165/3673124), auxquels il est possible de s'adresser pour tout autre information.

Examen pour l'inscription au rôle des conducteurs réservés aux auto-services publics non de ligne
L'Assessorat des activités productives informe que l'examen pour l'inscription au Rôle des conducteurs réservés aux autoservices publics non de ligne de la Vallée d'Aoste se déroulera le lundi 16 mars prochain, à 9h30, dans la petite salle située au deuxième étage de l'Assessorat des activités productives, 15, place de la République à Aoste.
Le terme pour la présentation des demandes concernant l'admission à l'examen, à remplir sur des formulaires que l'on peut trouver auprès du Bureau de la Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Professions – 15, place de la République – ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, est fixé pour le vendredi 27 février 2009.
Pour tout autre renseignement contacter le Bureau des Certifications au n° de téléphone suivant : 0165/573004.

Obiettivo Lavoro News : instruments de soutien au revenu pour chômeurs
Obiettivo Lavoro News, des revenus sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen est dédiée, cette semaine, à l'indemnité de chômage. Un bref commentaire des données ISTAT, de la part de l'Observatoire régional économique et social, concernant le troisième trimestre 2008 introduit les informations sur certaines mesures pour le soutien des revenus pour les chômeurs.
Les rubriques présentent : le cours d'orientation et stage FSE pour les jeunes sans titre d'études supérieures, au consortium Projet Formation, la demande de candidatures, pour le déroulement d'activités de tutorage des participants au projet « Educare al Patrimonio culturale e scientifico », à la Surintendance aux Écoles.
Le Focus traditionnel est substitué par une brève analyse de la figure professionnelle de la « Tata Familiare ».
Il s'agit d'une nouvelle rubrique mensuelle, qui veut répondre au besoin de connaissance et d'orientation sur le marché de l'emploi.
La nouvelle rubrique Schede professioni, les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi et l'offre formative FSE sont comme toujours présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it.

Route de Perloz
L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des Sols et du Logement public informe que, pour permettre des travaux de modification de la RR de Perloz, a été établie la prorogation du sens unique alterné, réglé par feu rouge, de Place 1er mai jusqu'au km 0+135 environ, dans la commune de Pont-Saint-Martin.
La limitation de la circulation restera en vigueur jusqu'au lundi 30 novembre 2009, fêtes et veilles des jours de fête inclus.

Université : « Certamen anselmianum » pour étudiants
A l'occasion des célébrations pour le neuvième centenaire de la mort de Saint Anselme d'Aoste, le Centre d'études historiques Ettore Passerin d'Entrèves de l'Université de la Vallée d'Aoste a lancé un concours à l'intention des étudiants universitaires. L'Université a proposé un « Certamen Anselmianum » qui se déroulera en deux phases. Les participants sont en premier lieu appelés a rédiger un texte sur la pensée de Saint Anselme d'Aoste à envoyer à partir du 12 février.
Les textes parvenus feront l'objet d'une sélection de la part d'un jury de scientifiques. Les gagnants seront engagés dans une épreuve écrite le 20 avril prochain.
Saint Anselme, archevêque de Canterbury, fut un des plus grands écrivains mystiques de l'Occident médiéval, et considéré parfois comme le premier penseur scolastique.
Canonisé en 1496, Anselme d'Aoste est proclamé docteur de l'Église en 1720.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

L'année de Darwin, père de l'évolutionnisme

Esther Salvato

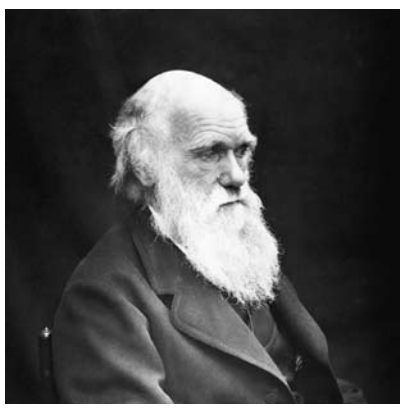

Le bicentenaire de la naissance de Charles Darwin et le cent cinquantième anniversaire de son ouvrage majeur : « L'Origine des espèces » vont être célébrés, tout au long de cette année, au niveau international. Plusieurs initiatives rappelant sa figure et sa pensée sont prévues aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, notamment en Angleterre, son pays natal, en France, au titre des Célébrations nationales 2009, et en Italie (à Rome).
Charles Darwin est né dans le Shropshire le 12 février 1809. Petit-fils d'Erasmus Darwin, médecin et naturaliste, il amorce des études de médecine à Edimbourg, mais après deux ans il doit renoncer, ne supportant pas la vue du sang. Son père l'envoie à Cambridge, souhaitant qu'il devienne pasteur, mais le jeune homme est surtout passionné par les plantes et les animaux.
En 1831, il s'embarque sur le « Beagle » en qualité de « gentleman » de compagnie de Fitz Roy, propriétaire et capitaine du navire. Pendant cinq ans, au cours d'une croisière d'exploration autour du monde, le jeune Darwin va recueillir d'innombrables observations géologiques et biologiques qui le rendront bientôt célèbre : le journal de voyage du « Beagle » (1845) deviendra vite un classique.
De retour en Angleterre, de 1836 à 1844, Darwin esquisse dans ses carnets de notes la plupart des sujets qui feront sa renommée. Il entame en particulier l'élaboration de sa fameuse théorie de la modification des espèces par sélection naturelle donnant lieu, en 1842 et 1844, à deux essais de 35 et 240 pages. Mais c'est en 1859, dans le livre « L'Origine des espèces par sélection naturelle », que le savant rend publique sa théorie, appelée depuis lors « darwinisme », selon laquelle chaque espèce vivante évolue, notamment pour survivre dans un environnement particulier.
Le succès de cet ouvrage reposant sur une ample argumentation, est immédiat : le jour même de sa sortie, tous les exemplaires sont vendus. Darwin examine d'abord les faits en faveur de l'existence de la sélection naturelle (variation des espèces à l'état domestique et sauvage, analogie avec la sélection artificielle, hérédité), puis il montre que la valeur de cette hypothèse est d'unifier et d'expliquer une série de faits : adaptations morphologiques et instinctuelles, distribution géographique, divergence et extinction des espèces, classification, etc.
Ambitionnant d'être le Newton de la biologie, Darwin ne cessera ensuite d'étonner par sa prodigieuse inventivité. Des récifs coralliens aux orchidées, des plantes grimpantes aux plantes insectivores et aux vers de terre, il est à l'origine de nombreux secteurs de l'histoire naturelle moderne, sans oublier ses remarquables contributions au sujet de l'homme : du livre « La Filiation de l'homme » (1871) essayant d'expliquer la genèse des facultés intellectuelles et morales sur la base de la sélection naturelle, à l'ouvrage « L'Expression des émotions » chez les animaux et chez l'homme, qui a été une référence pour l'éthologie moderne, et à l'article « A biographical sketch of an infant » (1877), étude réalisée par Darwin sur l'un de ses dix enfants et considérée comme le point de départ de la psychologie du développement.
L'évolutionnisme de Darwin a été bien sûr préparé par plusieurs savants, notamment Lamarck, depuis la fin du XVIIIe siècle. Par ailleurs, comme en témoigne son immense correspondance (environ 14 000 lettres !), Darwin a eu, au fil de sa vie, une foule de correspondants qui lui ont apporté une masse d'observations.
A sa mort – le 19 avril 1882 dans sa maison de Downe -, l'Angleterre lui rend hommage en l'enterrant à Westminster Abbey aux côtés de Newton.
Assurément Darwin est avec Shakespeare et Newton le personnage anglais le plus populaire dans le monde. Car sa pensée, et notamment sa vision de l'évolution, bouleversant les idées traditionnelles sur les espèces animales et sur l'homme, a eu des effets considérables, au XIXe siècle, sur la littérature, la philosophie et la religion. D'où l'immense prestige acquis par la science que l'on croyait appelée à éclaircir entièrement le mystère du monde et de l'apparition de l'homme (cf. la philosophie positiviste d'Auguste Comte).
Aujourd'hui le darwinisme, influençant à notre insu notre mode de vie et de pensée, ne cesse de faire débat et de susciter des querelles passionnées entre hommes de science et humanistes, et même au sein de la communauté scientifique, dont au moins la moitié des membres affirment être croyants.

Sur Darwin et le darwinisme :

« L'Origine des espèces », 1ère éd., trad. française aux éd. Garnier-Flammarion.
Les « Œuvres complètes » de Darwin, éd. en français préparée par l'Institut Charles Darwin International (Puycelsi).
P. TORT, « L'effet Darwin : sélection naturelle et naissance de la civilisation », Paris, Seuil, 2008.
http://www.darwinisme.org

Villeneuve, le 17 janvier dernier

Succès pour le spectacle « Mon nom est…Challentin »

Antonio Vizzi

Grand succès pour la réplique du spectacle théâtral « Mon nom est… Challantin », présenté à l'Auditorium de Villeneuve, le 17 janvier dernier, après la « première » du 25 octobre 2008 au Villair de Quart. Une pièce moderne, agréable et hilarante très appréciée par les adultes et les enfants: le spectacle proposé par le réalisateur et scénariste Aldo Marrari est l'idéal pour une soirée en famille. L'idée, tirée du film « Frankenstein Junior », un chef-d'oeuvre de Mel Brooks, se propose comme un moment de distraction authentique, pour passer gaiement et sympathiquement du temps au théâtre. Pour la trame, qui met sur scène les quatre personnages fondamentaux du film, Aldo Marrari, comédien amateur, jeune réalisateur et scénariste, s'est servi de la longue expérience mûrie dans la compagnie théâtrale "Passe Partout", dirigée par Ronni Bessi, et a mis en acte les enseignements des nombreux cours organisés par "Ipotesi Cinema".
Marrari, a prouvé qu'il peut réaliser un spectacle théâtral, associé au cinéma, grâce à une formule originale et très réussie. Un grand écran posé au centre de la scène, le spectacle s'est déroulé à un rythme serré, à travers un crescendo linguistique qui a donné au public de Villeneuve et du Villair de Quart quelques moments de bonheur. La plupart des acteurs qui ont interprété les différents rôles dans le spectacle en étaient à leurs premières armes. Mais, avec ce spectacle, ils ont prouvé qu'il est possible de faire du théâtre avec des moyens économiques modestes, pour le seul goût de s'amuser et, surtout, d'amuser. Les figurants et les comparses étaient également nombreux. Sur scène se sont alternés le Docteur Frankenstein, alias Challantin, l'immanquable bossu Igor, le gardien du château de Quart, la teutonique gouvernante Frau Bluker, maîtresse du vieux grand-père Victoire, ainsi que le propriétaire du château, Isabelle, la fiancée du docteur et d'autres protagonistes se sont exhibés en donnant une représentation professionnelle d'excellente qualité. Aldo Marrari, dans son importante aventure théâtrale, a eu l'appui d'un professionnel, expert de cinéma, Luca Nicoletti, qui dans le récent passé a réalisé plusieurs cours avec Ipotesi Cinema. Le spectacle est accompagné des musiques originales du professeur Carlo Benvenuto.
Il s'agit donc d'une démonstration efficace que le cinéma (avec Ipotesi Cinema) et le théâtre (avec la longue expérience de la Compagnie "Passe Partout") peuvent amener à un résultat de grande qualité et efficacité, en misant sur la passion de nos jeunes.
Un spectacle réalisé par des artistes locaux, que l'on propose au public valdôtain pour lui offrir des moments de pur divertissement. Un spectacle qui mérite d'être répproposé, et qui sera proposé aux Administrations publiques des Communes de la Vallée d'Aoste, qui pourront, donc, s'adjuger une pièce hilarante avec un engagement économique modeste.
Pour des informations ultérieures s'adresser à Aldo Marrari, tél.: 329 8506662. Les demandes de Chiusa Pesio (Cuneo) et Malesco (Verbano - Cusio - Ossola) à l'occasion de festivals de cinéma locaux ont déjà été avancées.

Les13 et 14 février prochain à Aoste

Festival « España en corto »

« España en corto », le festival de courts-métrages et documentaires en langue espagnole, se propose à nouveau, dans sa IVème édition au Théâtre de la Ville d'Aoste. L'événement est organisé par l'Association Culturelle Rayuela, avec la contribution de la Région Autonome Vallée d'Aoste, de la Commune d'Aoste et de l'Université de la Vallée d'Aoste. Y ont collaboré l'Institut Cervantes de Milan, l'Ambassade du Pérou en Italie et l'Agencia del Cortometraje Español. La projection se tiendra vendredi 13 (de 18h à 21h) et samedi 14 février 2009 (de 16h30 à 19h30), entrée libre.
Pendant le Festival, qui depuis 2007 est jumelé avec le Festival International « La noche de los Cortos » de Lima (Perou), 19 courts-métrages espagnols et latino-américains plus récents, primés internationalement, seront projetés en langue originale. Les traductions de l'espagnol à l'italien utilisées pour les sous-titres ont été réalisées par les étudiants du cours avancé d'espagnol de l'Université de la Vallée d'Aoste.
Comme pour la dernière édition de l'événement, la matinée du vendredi 13 février sera réservée aux écoles supérieures de la Vallée d'Aoste et du Canavais.
Les élèves auront la possibilité de voir les courts-métrages et de parler avec le metteur en scène qui, pendant la rencontre, sera à leur disposition pour répondre aux demandes et aux curiosités. Les courts-métrages de « España en corto 2009 » présentent les sujets les plus divers : du drame de la guerre civile en Espagne aux situations grossières que chacun de nous peut vivre dans sa quotidienneté ; de la fantaisie à la réalité des problèmes sociaux.
D'autres thèmes seront aussi affrontés par les courts-métrages du Festival, qui cette année sera dédié en particulier à l'Andalousie avec les quatre meilleurs courts-métrages provenant de cette région.
Vu le succès de la recolte de fonds de 2008 pour financer une école de montagne au Pérou, cette année aussi « Paropata », un petit village du Pérou qui sera raconté par un documentaire, sera l'objet de solidarité grâce aux donations du public présent.
Et pour conclure en beauté la soirée du vendredi, le public aura l'occasion de savourer des produits typiquement espagnols pendant le cocktail offert dans le hall du Théâtre de la Ville.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Le syndic Italo Cerise et le nouvel Assesseur Ander Minuzzo

BRISSOGNE

Ander Minuzzo nouvel assesseur

Le Conseil communal du mercredi 28 janvier dernier à Brissogne a vu un bouleversement de fonctions à l'intérieur de la Junte du syndic Italo Cerise. Augusto Giorgio Lugon, assesseur à l'Instruction et aux Services Sociaux, a démissionné. *«Giorgio restera dans les bancs de la majorité*. – a dit Italo Cerise – *Depuis le début de cette législature, en 2005, on avait prévu ce changement pour donner la possibilité à un jeune de se faire de l'expérience au niveau administratif».* La charge d'assesseur a été assigné à Ernesto Messelod, déjà assesseur à l'Agriculture, qui laisse sa place au nouvel arrivé, Ander Minuzzo. Ensuite, pendant le conseil, Italo Cerise à fait le point de la situation sur le nouveau centre de services de la commune dans le village de Pâcou. *«Enfin* – a dit le syndic – *depuis quelques jours les premiers services sont opératifs. Depuis le 12 janvier est ouverte la pharmacie, une semaine plus tard a démarré aussi le travail de l'ambulatoire médical. La bibliothèque et le bureau de la commune* – a conclu Cerise – *seront fonctionnels seulement quand on réussira à formaliser l'engagement d'un bibliothécaire adjoint, indispensable pour le fonctionnement du service bibliothécaire».*

CHARVENSOD

La discussion sur la réglementation du bâtiment a été renvoyée

Le Conseil communal de Charvensod s'est réuni, en séance extraordinaire, le vendredi 23 janvier dernier: d'abord, le syndic Ennio Subet, a regretté le choix du conseiller Savioz d'abandonner l'Assemblée.

«Cette attitude, tout comme la direction entreprise par le groupe de la minorité - a déclaré le Syndic - *ne font pas du bien à la politique valdôtaine et surtout à Charvensod».*

Les travaux ont commencé par la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, par la majorité, et les déclarations du Syndic. Le premier citoyen, après avoir annoncé les dernières nouveautés concernant l'Administration, a voulu rendre hommage aux cantonniers qui, en cette période de l'année, ont été particulièrement impliqués dans le déblayage de la neige, effectué d'une manière irréprochable et ponctuelle. L'invitation du curé adressée à tous les membres du Conseil communal, à l'occasion de la Sainte Messe de la fête patronale du 31 décembre dernier, a été également très appréciée.

Ensuite, avec la présence et le vote de la majorité, le Conseil a approuvé la transformation du *«Consortium de l'Envers»* en une SRL, société à responsabilité limitée.

Il s'agit d'un passage obligatoire qui est déterminé par la loi en vigueur. La nouvelle société sera particulièrement flexible et moins liée à la rigidité du système public. Afin de concrétiser cette transformation dans la continuité, il y a également les membres du vieux consortium, à savoir les communes de Charvensod, Gressan, Pollein et Jovençan: contrairement aux années précédentes, on prévoit la présence d'un administrateur unique et d'un collège composé de trois réviseurs aux comptes qui seront choisis par les syndics des quatre Administrations. Enfin, sur requête de l'Assemblée, la nouvelle réglementation concernant le bâtiment a été renvoyée: le document sera présenté pendant la prochaine réunion.

GRESSAN

Approbation du budget 2009

Le Conseil communal de Gressan s'est réuni, le jeudi 15 janvier, pour la discussion de six points à l'ordre du jour, parmi lesquels l'approbation du budget 2009 et pour le triennat 2009/2011. Les recettes et les dépenses pour 2009 s'équilibrent sur le chiffre de 7 millions 784 mille euros, sur le chiffre de 10 millions 974 mille euros en 2010 et 10 millions 12 mille euros en 2011: les données concernant 2010 et 2011 sont décidément majeures par rapport à 2009 surtout dues à deux interventions stratégiques sur le territoire, à savoir la construction du nouveau pôle scolaire, dans l'hypothèse de l'acceptation du projet par le Fospi, et la réalisation de la structure *«après le ski»* prévue dans la localité touristique de Pila. Très important aussi le pourcentage engagé pour les frais d'investissement en 2009, à savoir plus de 3,7 millions d'euros, dépassant 45% des dépenses. En ce qui concerne les tarifs, de légères augmentations sont prévues, par la loi, pour le service de récolte des déchets (+7%) et l'aqueduc (+5%). Après plusieurs années de stabilité des prix, une légère augmentation a été également prévue pour les cours de ski, l'utilisation du gymnase communal, du théâtre et de la salle des conférences.

La minorité au sein du Conseil communal a critiqué le document en le définissant «*plat et sans éléments de fort intérêt*». En particulier, le chef de groupe Michel Martinet, a contesté la confirmation de l'impôt sur les immeubles, fixé à 6 pour mille pour la zone commerciale de Pila et, surtout, les deux projets les plus importants, le Pôle scolaire et la structure «après le ski» de Pila qui, a-t-il ajouté *«pourront avoir des répercussions économiques négatives importantes sur la population de Gressan dans les prochaines décennies».* Après le vote favorable, en ce qui concerne le budget, des dix membres de la majorité et le vote contraire des quatre membres de la minorité, l'Assemblée a voté à l'unanimité les points suivants: ne seront pas changées, et celà depuis 1998, les indemnités de charge des administrateurs communaux, les indemnités de présence des conseillers et des membres de la commission du bâtiment. Ensuite, le Conseil a approuvé le nouveau règlement communal sur la procédure administrative et le droit d'accès, ainsi que le statut et la convention de l'Association « L'Eve » qui prévoient maintenant l'entrée de la Commune de Fénis et de tout le territoire communal de Nus. Enfin, le Conseil a approuvé, à l'unanimité, la transformation du « Consortium de l'Envers » en une SRL, société à responsabilité limitée.

ISSIME

Approbation du budget 2009

Le 19 décembre dernier, la Commune d'Issime a conclu le parcours administratif de l'année 2008 avec l'approbation du budget pour 2009 et les années suivantes, jusqu'en 2011. Le budget approuvé à l'unanimité atteint la somme de 4.548.000 euros. En ce qui concerne les dépenses courantes, la somme de 1.010.000 euros sera utilisée, l'autre partie de l'argent sera destinée aux engagements publics.

Le projet le plus important du point de vue économique, mais surtout au niveau social, consiste en la réalisation d'un établissement scolaire qui accueillera plus de quarante enfants de l'école primaire à partir de l'année 2010. Ce bâtiment est encore en phase de planification, mais on souhaite arriver à l'adjudication pour sa réalisation déjà l'automne prochain. Pour concrétiser ce projet, les fonds financiers FOSPI ont été exploité. Cette année, seront également réalisés deux nouveaux parkings dans les hameaux de Riccourt et de Champriond pour permettre aux gens de mieux garer leurs voitures et, bien sûr, pour améliorer leurs conditions de vie.

L'argent qui reste sera utilisé pour le maintien des biens communaux, (par exemple la "Musik Haus", siège actuel de la Société Philarmonique "La Lira"), pour les travaux qui concerneront l'aqueduc et pour la restauration d'une vieille fontaine au hameau de Vecchaus.

«*En ce qui concerne notre engagement envers les énergies alternatives* – a souligné le syndic Christian Linty – *on a décidé d'installer des cellules photovoltaïques pour alimenter des lampes électriques de façon à exploiter l'énergie solaire et toujours pour soutenir notre environnement, on commencera à utiliser l'énergie électrique pour le chauffage de la maison communale et de la Musik Haus, en utilisant un système de production d'énergie hydroélectrique installé sur l'aqueduc communal*».

VALTOURNENCHE

L'Administration mise sur l'écodurabilité

La réalisation du téléchauffage, au Breuil, coûtera 16 millions d'euros. C'est ce qu'a annoncé l'assesseur au tourisme de Valtournenche, Matteo Zanetti, en précisant que le montant "*sera entièrement à la charge de l'entreprise qui réalisera les travaux et aura l'avantage évident d'avoir une chaudière unique ; ce sera donc le responsable du projet qui, de concertation avec l'administration communale, devra opter pour le meilleur combustible utilisable aussi bien pour l'écodurabilité que pour réduire les dépenses des citoyens*".

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité l'étude de faisabilité qui définit la ligne directrice pour le promoteur qui remportera le "project financing". Le projet réalisé par le Polytechnique de Turin, à Alexandrie, "*devra apporter sans aucun doute des avantages à la collectivité, aussi bien du point de vue de l'économie que de l'écodurabilité*". La centrale thermique produira à la fois de la chaleur et de l'électricité qui sera revendue ce qui permettra d'alléger les frais.

La dernière nouveauté concerne la réalisation à la fois des lots I, II et III pourvoyant donc à la réalisation du projet pour toute la zone de Breuil-Cervinia. L'étude trace les informations nécessaires pour les entreprises qui voudront participer à l'adjudication et devra établir, par exemple, l'emplacement de la centrale thermique, les lignes directrices à suivre pour fournir l'eau chaude et les dimensions de chaque habitation afin de permettre d'établir la puissance nécessaire et le nombre d'habitants.

«*Nous espérons* – a poursuivi Zanetti – *que ce projet se concrétise rapidement, avec des travaux sur les routes. Précisons que dans les lignes directrices, on devra prévoir que les chantiers seront ouverts et refermés un par un, route après route. Nous ne voulons pas que le pays devienne une fosse géante et de ce fait nous avons établi des programmes et des temps à respecter pour la réalisation des travaux ainsi que des sanctions en cas de non exécution du contrat. La rue du centre du Breuil, par exemple, ne sera pas creusée et les lignes passeront à l'extérieur*».

A Perloz, une rencontre sur la politique pour les jeunes

Les jeunes et la politique. Voilà le sujet principal du débat « Les jeunes pour les jeunes » qui s'est déroulé le vendredi 6 février dernier dans la salle polyvalente du chef-lieu de Perloz.
Une soirée qui a vu la présence d'une cinquantaine de personnes des communes de la vallée du Lys et des bourgs de la basse vallée, mais aussi de la ville d'Aoste et des alentours.
La soirée, organisée par la section de l'Union Valdôtaine présidée par Ezio Chenuil, a vu s'alterner sur l'estrade l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, les conseillères régionales Hélène Impérial et Emily Rini et l'animateur principal de la Jeunesse Valdôtaine Rémy Herren.
Quatre personnages avec une chose en commun : la jeunessse.
Et le public présent, composé en grande partie par des jeunes, a bien voulu entendre les experiences politiques de tous les orateurs. Etaient également présents au débat le conseiller régional Alberto Crétaz – ancien syndic de Pont-Saint-Martin – et l'ancien conseiller régional et ancien syndic de Perloz Marco Fey.
Rémy Herren, candidat de la Jeunesse Valdôtaine aux dernières élections régionales, a rappelé les circonstances de son arrivée dans la Jeunesse.
«J'étais gamin quand, en 1999, les écoles valdôtaines étaient en révolte contre la réforme de la "Maturità", qui au Val d'Aoste avait porté à la naissance de la quatrième épreuve de l'examen en français. Je ne comprenais pas pourquoi beaucoup de garçons et de filles valdôtains comme moi étaient contre une langue qui appartient à l'histoire de notre région comme le français. Dans ce milieu, j'avais trouvé le groupe de la Jeunesse (animé alors par Laurent Viérin, ndlr)*, qui recherchait les mêmes idéaux».* Hélène Impérial, médecin a l'Hôpital régional "Umberto Parini" d'Aoste et depuis le 25 mai dernier au Conseil de la Vallée, a parlé plu-

tôt de la difficulté d'insérer l'Union Valdôtaine dans le panorama politique national. *«Au moment de mon entrée dans la Jeunesse* – a-t-elle-rappelé – *j'étais étonnée qu'on ne puisse pas encadrer l'Union dans l'échiquier politique italien.*
Avec le débat et l'expérience j'ai enfin compris ce qu'était l'Union Valdôtaine : un mouvement qui recueillait des personnes avec des propositions de droite et de gauche mais avec les mêmes principes de base : c'est-à-dire le maintien de la spécificité valdôtaine et une vue fédéraliste de l'administration de la chose publique». Laurent Viérin, avant son élection au Conseil régional en 2003 *(«je suis en effet le plus vieux parmi les orateurs aujourd'hui»* a dit Viérin, né en 1975) a fait ses premiers pas dans l'administration locale de son pays, Jovençan.
«On n'était que des jeunes, en 1995, à faire partie de la liste de l'Union qui supportait le candidat syndic Sandro Pepellin. On avait perdu, et on avait bien sûr soutenu notre rôle d'opposition jusqu'en 2000, quand avec les mêmes hommes et femmes – conduit encore par Sandro Pepellin – on avait finalement gagné les élections avec six préférences en plus que nos adversaires. Je reste convaincu que les cinq ans à l'opposition nous ont donné les moyens pour essayer de mieux administrer notre pays».
Emily Rini, elle aussi au Conseil de la Vallée depuis le mois de mai dernier, a rappelé le concept de politique comme *«le moyen de servir la communauté»*. Mme Rini, 26 ans, avait fait ses débuts sur le panorama politique régional à l'automne de 2007, pendant la campagne électorale sur les référendums pour l'abrogation de la loi électorale et pour la construction d'un nouvel hôpital ; auparavant elle avait fondé le « Foyer Valdôtain ».
Après un premier "excursus" fait par les orateurs, c'est le public qui a pris la parole.
M. Ezio Chenuil, modérateur de la soirée, a donné la parole aux différentes personnes qui avaient des questions à poser. Le débat a été plutôt intéressant, et les trois arguments suivant ont été l'objet de discussion.

La langue

Italien, français et patois. Les trois langues du Val d'Aoste, les trois langues des Valdôtains. Le maintien du français bien sûr et du patois aussi sont depuis longtemps le point focal de la politique de l'Union Valdôtaine.
«On a finalement réussi à faire démarrer notre projet du patois dans les écoles – a dit l'assesseur Laurent Viérin – *et il est très important de voir croître, déjà au cour de la deuxième année d'expérience, le nombre des adhésions à cette campagne. Mais on ne peut pas penser de maintenir notre culture seulement avec les langues : nous devons connaître l'histoire du Val d'Aoste. Et comme vous le savez bien* – a dit encore Laurent Viérin – *dans les dernières années la civilisation valdôtaine a été presque abandonnée dans nos écoles. On doit maintenant reprendre ces thèmes, dire à nos enfants que leur histoire est toute particulière, leur faire connaître notre région et ses spécificités».*

Les coûts de la politique

«Vous êtes des conseillers jeunes – a déclaré un des présents –. *Plusieurs d'entre vous feraient partie, sans cet engagement en politique, de cette génération qu'on peut appeler des "milles euros", c'est-à-dire de ces personnes de vingt, trente ans sans un boulot fixe et avec des payes très limitées. Quelle est votre opinion sur ce genre de problème?»*
Une question très délicate, celle des coûts de la politique, à laquelle a tenté à répondre Laurent Viérin. *«J'aimerais mieux parler de "coûts de la démocratie" plutôt que de "coûts de la politique". Beaucoup de gens pensent aux salaires des politiciens, mais il y a aussi d'autres dépenses lourdes qui grêvent les budgets des administrations publiques. Je pense aux conseils d'administration des sociétés à participation publique, par exemple, où il n'est pas rare de voir certaines personnes qui – avec quelques occupations dans plusieures sociétés – ont des salaires bien plus importants que ceux des conseillers. Et n'oublions pas que les politiciens valdôtains sont détachés du système italien, qui est bien plus rentable que le nôtre».*
«Le Conseil régional de la Vallée d'Aoste est en train de travailler dans ce sens – a ajouté Hélène Impérial – *mais à ce sujet il y a quelqu'un, dans les bancs de l'opposition, qui n'a pas été correct. Au début de la Législature, avec les autres groupes, on avait décidé de proposer une motion commune pour diminuer les soi-disant "coûts de la politique". Mais quelqu'un de Vallée d'Aoste Vive a voulu se prendre la mérite de tout cela».*

Les sections

Les sections sont les endroits où commencer à faire de la politique. Mais pour un jeune ce n'est pas toujours facile d'entrer dans un milieu qu'il ne connaît pas. *«On ne peut pas toujours dire que les vieux ne veulent pas des jeunes.* – a dit Laurent Viérin – *Les jeunes doivent savoir combattre, lutter, faire passer leurs idées. C'est ça, la politique».*
Rémy Herren, en conclusion, a tout de même rappelé le rôle de la Jeunesse Valdôtaine, "une sorte de salle de gym pour les personnes avec des principes unionistes". *«La Jeunesse* – a conclu Herren – *est toujours disponible à accueillir des jeunes qui veulent s'engager pour le bien des Valdôtains».*

François Domaine

Nouvelle de la Commune d'Aoste

Grimod : « La Foire ? Un succès »

«La Foire de Saint Ours 2009 à été un succès». La déclaration de Guy Grimod, syndic du chef-lieu régional, à propos de la « Millénaire » est arrivée le jeudi 5 février dernier pendant la conférence de presse de la Junte de la ville d'Aoste. *«C'est la première fois* – a dit Grimod – *que même les commerçants du centre ville sont satisfaits du travail effectué pendant les deux jours de la Foire. L'administration communale ne peut qu'être satisfaite du déroulement de la manifestation : l'engagement de la commune a été total, vu les conditions climatiques difficiles de cette période. L'administration a dû dépenser environ 60 mille euros pour dégager la neige du centre ville. Une dépense quand même nécessaire pour le bon déroulement de la Foire». «Je profite de l'occasion* – a dit encore Grimod – *pour remercier la Police locale d'Aoste pour le bon travail de contrôle et de surveillance de la Foire, qui aurait été impossible sans l'aide du personnel venu d'Asti et d'Alexandrie pour aider nos policiers».* Le syndic a en outre souligné l'investissement fait par la commune pour acheter les bureaux du Juge de Paix de Borgnalle*. «La commune payait, pour le logement, 79 mille euros par an. Maintenant, avec une dépense de 1 million 701 mille euros, 673 mètres carrés destinés aux offices judiciaires sont finalement à disposition de l'administration».* Étaient également présents à la conférence de presse les assesseurs à l'Instruction Publique, à la Culture et aux Politiques Sociales Guido Cossard e aux Activités Productives Bruno Giordano. Cossard a présenté la nouvelle convention de la commune avec l'I.N.V.A. pour les services informatiques, les tarifs et les horaires des structures sportives de la commune. Bruno Giordano est intervenu pour expliquer le nouveau protocole pour le soutien des événements de promotion de la ville. *«Ce nouveau système permettra d'employer au mieux l'argent destiné à la promotion* – a dit Giordano – *et, en outre, facilitera les travaux des bureaux de la Commune».* Enfin Giordano a pris la parole pour commenter les premiers résultats de "Io centro", la campagne pour aider les plus pauvres avec l'aide des activités commerciales de la ville. *«On a eu déjà 67 adhésions à l'initiative»*, a dit l'assesseur.

Trois projets de loi approuvés par le Conseil de la Vallée

Jeunes entrepreneurs, malades chroniques, transfert de personnel

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé trois projets de loi concernant le développement de l'activité des jeunes entrepreneurs, le transfert de personnel à la Chambre valdôtaine et le soutien des malades souffrant de néphropathie chronique et des personnes ayant subi une transplantation.

Développement de l'activité des jeunes entrepreneurs
Le projet de loi a été approuvé par 31 voix favorables et 3 abstentions (Parti Démocratique).
Au cours de la présentation du projet de loi, le Conseiller régional Mauro Bieler, en qualité de rapporteur, a souligné l'importance de *«se doter d'une réglementation qui soutienne la création et le développement de la part des jeunes de nouvelles entreprises industrielles et artisanales afin de stimuler l'enracinement d'une culture des jeunes entreprises solide et vivace. En effet, en l'état actuel des choses, en Vallée d'Aoste, la propension d'entreprendre et de construire des projets d'entreprises valables et pouvant être soutenus, en mesure d'aller au-delà du simple auto-emploi, est assez faible chez les jeunes: la Région entend affronter cette faiblesse du système économique valdôtain à travers un instrument législatif souple, flexible et de simple application ayant pour but de stimuler la culture d'entreprise auprès des jeunes.*
Du reste, cette mesure présente des synergies significatives avec des initiatives publiques déjà présentent dans notre région en faveur des jeunes entreprises, ainsi que la qualification de l'emploi à travers des interventions de formation et de tutoring, des primes et une assistance technique pour la création des projets d'entreprise.
Les initiatives admissibles à ces allègements financiers concernent entre autres les biens fonctionnels à l'activité d'entreprise, matériels et immatériels, les dépenses de constitution dans le cas de sociétés, les consultations liées à l'organisation de l'entreprise et aux analyses de marché. Les aides à fonds perdu prévues peuvent arriver à 40% de la dépense admissible et à un montant maximum de 60.000 euros, fournissant ainsi une aide financière concrète aux jeunes entrepreneurs, aux prises avec les problèmes habituels d'accès au crédit propres à une entreprise en phase de démarrage.» Ennio Pastoret, Assesseur aux Activités productives, est également intervenu : *«La loi ne substitue pas et ne rend pas inefficaces les autres dispositions qui existent déjà et qui prévoient un soutien et des aides aux entreprises. Elle s'adresse aux jeunes entre 18 et 35 ans qui veulent créer une entreprise. Les mesures s'adressent aux entreprises existant depuis moins d'un an, justement pour favoriser la naissance de nouvelles entreprises et non pour proposer d'ultérieurs financements. Des subventions à fonds perdu visant à couvrir partiellement les dépenses d'investissement pour le démarrage de l'activité sont prévues. Il faut enfin rappeler que cette mesure a vu le jour bien avant la crise mais nous avons considéré que le projet de loi devait maintenir son parcours et sa dignité et nous pensons qu'il pourra donner des réponses intéressantes et positives aux jeunes qui veulent se lancer dans une activité d'entreprise.»*

Transfert de personnel à la Chambre valdôtaine
Le projet de loi Dispositions pour le transfert de personnel régional à la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales – Camera valdostana delle imprese e delle professioni et autres dispositions de fonctions de la Chambre a été approuvé par 30 voix favorables et 4 abstentions (Popolo delle Libertà).
C'est le Conseiller Alberto Crétaz qui a présenté le projet de loi : *«Le texte est simple et concis et se propose de règlementer les procédures pour le transfert de personnel régional qui exercera les fonctions de la Chambre. Ces modifications sont nécessaires afin d'établir de nouvelles conditions pour le transfert de personnel actuellement en poste de manière volontaire à la Chambre. Il faut présenter la demande d'ici à 90 jours de l'entrée en vigueur de la présente mesure. En cas d'un nombre de demande supérieur aux places disponibles, un classement sur base de l'ancienneté, des critères et des points attribués sera établi.»*
Quant à l'Assesseur Ennio Pastoret, il a souligné que «*l'approbation de ce projet de loi permettra au personnel qui le voudra, de faire option de passage à la Chambre et, par conséquent, d'avoir une définition exacte du personnel effectif de la Chambre. Cela permettra de mettre en route les procédures pour lancer les concours pouvant définir la dotation finale du personnel et le donner une stabilité au personnel qui actuellement a un rapport de travail précaire. On fixe enfin, dans ce projet de loi, le droit de la Chambre à voir reconnu un financement spécifique pour les dépenses soutenues pour les loyers des locaux et des bureaux.*»

Soutien des malades souffrant de néphropathie chronique et des personnes ayant subi une transplantation
Ce projet de loi a été approuvé à l'unanimité et présenté par la Conseillère régionale Hélène Imperial : *«Les points de force de ce projet de loi sont l'extension des mesures économiques liées aux transplantations du cœur des poumons, du foie, du pancréas, des reins et de la moelle; l'élimination de la réduction de l'aide au cas où la mesure économique attribuée provoque le dépassement de la limite IRSE établie par le Gouvernement régional pour accéder à la mesure elle-même; le fait que le montant de la mesure économique n'est plus fixée par la loi même mais qu'il ait été lié au montant déterminé par la pension minimale attribuée par l'INPS pour salariés et travailleurs indépendants.»*
L'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux politiques sociales, Albert Lanière, a souligné le fructueux travail qui a été réalisé en Commission. *«Il s'agit* -a-t-il déclaré- *d'un parcours qui a débuté cet été. L'idée était de créer un plus grand sens d'équité entre les différentes catégories des personnes souffrant des problèmes qui viennent d'être évoqués.*
Le nombre de ces personnes est aussi en augmentation en Vallée d'Aoste et depuis 2000 on compte 34 personnes qui ont eu besoin d'une transplantation d'organe interne. Nous avons proposé un amendement en Commission qui prévoit d'étendre les mesures économiques aussi aux patients qui ont subi une transplantation de moelle qui, de 2000 à aujourd'hui, sont au nombre de 70.»

L'activité des Commissions

Mardi 10 février 2009 –IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Liaison ferroviaire Pila-Cogne : **audition** d'Ariello Bandinelli, de Piergiorgio Grasso et de Patrizia Serasso, membres de la Commission d'évaluation constituée par la délibération du Gouvernement régional n°413 du 15 février 2008 ; **audition** d'Alberto Devoti.

Jeudi 5 février 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Analyse et évaluations des problèmes liées à la limitation des coûts de la politique suite au renvoi en Commission de la proposition de loi n°2 *« Limitation des coûts de la politique. Ultérieures modifications des lois régionales n°38 du 21 août 1995, n°28 du 8 septembre 1999 et n°6 du 17 mars 1986 »*.

Lundi 2 février 2009 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Communication urgente du Président de la Commission concernant la réforme de la loi électorale européenne, à la lumière de la résolution *« Initiatives pour garantir à la Vallée d'Aoste une représentation au Parlement européen »*.

Lundi 2 février 2009 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Audition du Président de la Région Augusto Rollandin, accompagné des représentant des sociétés Deval S.p.a. et Finaosta S.p.a. concernant *« Acquisition de la part de la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété Enel dans les sociétés œuvrant dans le secteur de la distribution et vente d'énergie électrique »*.
Résolution *« Acquisition de la part de la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété Enel dans les sociétés œuvrant dans le secteur de la distribution et vente d'énergie électrique »*.

Lundi 26 janvier 2009 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Résolution *« Acquisition de la part de la Région Vallée d'Aoste de quotes-parts de capital de propriété Enel dans les sociétés œuvrant dans le secteur de la distribution et vente d'énergie électrique »*.

En bref

Visite guidée du Conseil

Une visite guidée de la Salle du Conseil à l'intention d'une délégation de vingt professeurs et dirigeants d'institutions scolaires provenant d'Espagne, d'Irlande, de Suède, de Slovaquie et de Roumanie est prévue ce samedi 14 février à 9h. L'initiative, à laquelle participera la Conseillère-secrétaire Emily Rini, rentre dans le cadre du projet Comenius, dont l'objectif principal est de contribuer à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation pour les enfants et les jeunes, ainsi que de l'éducation des adultes, en développant la coopération européenne et en augmentant les accès aux opportunités d'apprentissage disponibles dans le domaine de l'Union Européenne.
Le projet, qui s'intitule « Europe en classe », vise le perfectionnement et l'augmentation de la mobilité des élèves et des enseignants entre les Etats membres, l'amélioration des relations entre les écoles des différents Etats, l'encouragement à l'utilisation des langages informatiques, le développement de la qualité et de la dimension européenne des enseignements.

SUITES DE LA PAGE 1 — PRÉSENTATION DU PROJET DE RELANCE DU CASINO

souterrain qui reliera la salle polyvalente et le Casino, 2 millions pour les escalators roulants, 8,5 millions pour le nouveau bâtiment sur le côté sud, 1,5 millions pour le reclassement des zones restructurées et des salles des jeux français).
Selon le plan, *«la structure de la Maison de jeu nécessite aujourd'hui des interventions extraordinaires de restructuration afin de l'adapter aux exigences de sécurité; de lui conférer une image plus jeune et accueillante; de moderniser les salles et les services accessoires; d'exalter la scénographie; d'aligner la disposition des jeux et les services aux exigences du marché; d'influencer l'imagination de la clientèle à travers des structures à grand impact; d'augmenter la capacité réceptive pour obtenir des nouveaux espaces destinés à des jeux électroniques, zones de relax et de restauration, locaux pour les manifestations, espaces équipés pour les tournois avec une grande participation de public»*.
Le plan s'articulera en trois phases corrélées: court terme (2010), moyenne terme (2012) et longue terme (2015). La première phase prévoit la réalisation de la Salle polyvalente *«afin de satisfaire les exigences les plus urgentes et liées aux nouveautés des jeux, et développer l'offre de jeux électroniques (les travaux devraient débuter au printemps)»*.

Campagne d'adhésion 2009

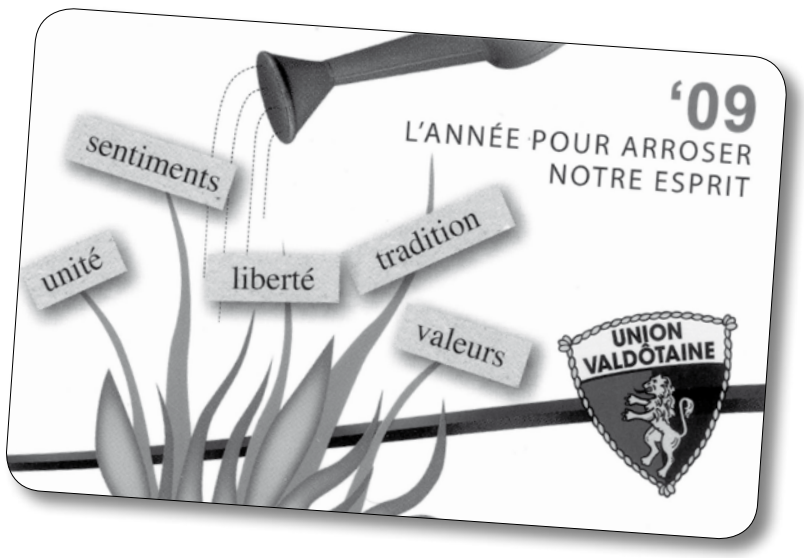

Carte d'adhésion
(comprenant l'abonnement à "Le Peuple Valdôtain")
20 euros

Carte d'Or
(pour ceux qui désirent soutenir le Mouvement)
60 euros

Abonnement à "Le Peuple Valdôtain"
(pour les non-adhérents)
VDA et Italie 25 euros
Etranger 30 euros

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine e Chambave

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Gilberto CRÉTIER âgé de 70 ans

La section unioniste de Chambave présente ses condoléances les plus sincères à sa femme Rita Bancod, à ses trois fils Paolo, président de la section, Ilario et Davide, à sa mère Cecilia, ainsi qu'à tous ses parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Sarre

a la joie d'annoncer la naissance de

Alex BESENVAL

de Corrado, membre de la section, et Isabella.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, à son frère aîné Davide, et en particulier, aux grands-parents Carlo, membre du Comité de direction de la section et Emma, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

a la joie d'annoncer la naissance de

Yari CHAPELLU

qui est venu réjouir le foyer de Ivo et de Sheila Miassot. La communauté unioniste de Verrayes présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160; e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:

Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros; Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros; Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250,00 euros; R.E.: 500,00 euros; Gualtiero NICCO: 250,00 euros; René PRADUROUX: 500,00 euros; N.N.: 250,00 euros; Robert VUILLERMIN: 100,00 euros; Alberto CAVERI: 500,00 euros; Jean-Pierre BETTONI: 1.000,00 euros.

Sections d'Introd et Rhêmes-Notre-Dame

Trophée Union Valdôtaine

Compétition de Slalom Géant
Samedi 14 Février 2009 - Rhêmes-Notre-Dame

Réservé à tous les inscrits et sympathisants

PROGRAMME

Vendredi 13 février 2009
20h00 - Tirage au sort à l'Hôtel Boule de Neige

Samedi 14 février 2009
8h30 - Remise des dossards à l'Hôtel Boule de Neige
10h00 - Départ de la course
13h00 - Déjeuner à l'Hôtel Granta Parey
15h00 - Remise des prix

CATEGORIES
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors femmes - *1974-1993*
Dames - *1973 et années précédentes*
Juniors - *jusqu'en 1994*
Seniors hommes - *1974-1993*
Amateurs hommes - *1973-1967*
Vétérans hommes - *1966-1955*
Pionniers hommes - *1954 et années précédentes*
Moniteurs de ski et classés FISI hommes et femmes - *inférieur à 100 points - Surf*

REGLEMENT

1. Chaque section pourra inscrire un nombre illimité de participants.
2. Le trophée sera assigné d'après la somme des deux meilleurs points remportés par les inscrits à la même section.
3. Inscriptions: 5 euros.

Les inscriptions: au siège central (tél.: 0165-235181) ou au siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125-1969000).
Terme maximum, le vendredi précédant la compétition à 12h.
Prière de communiquer aux sièges les adhésions au déjeuner à l'Hôtel Granta Parey dernier délai mercredi 11 février.
Le prix est de 30 euros.

REMISE DES PRIX
Le trophée sera assigné comme indiqué au point n° 2 du Règlement.
Des prix individuels pour le 1er, le 2ème et le 3ème concurrent classé dans chaque catégorie.

Falegnameria
BOLLON DIEGO
Mobili su misura - Porte - Portoni - Scale interne

SERRAMENTI

con diversi tipi di legno spazzolato e antichizzato

11020 CHARVENSOD
(Aosta) - Strada Pont Suaz
☎ 0165 45210 - 364933

Testato Consorzio Legno Legno
Permeabilità all'aria (UNI EN 42/A3)
Tenuta all'acqua (UNI EN 86 : E4
Resistenza al vento (UNI EN 77)
Testato prove meccaniche UNI EN 107 - UNI EN 9158

Première édition du festival Musicastelle

Du 14 juillet au 6 août prochain, des artistes de grande renommée s'alterneront à des groupes musicaux de valeur, pour faire vivre au public des soirées de forte émotion dans des environnements suggestifs: le château de Fénis, le fort de Bard et le château de Sarre. Le programme de la première édition de *Musicastelle 2009*, le Festival international de musique et spectacle, a été présenté le vendredi 6 février dernier par l'assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Aurelio Marguerettaz, au cours d'une conférence de presse au Palais régional.

Ont partecipé à la présentation Emanuela Lagnier et Giorgio Costa qui ont collaboré à l'organisation de l'événement, avec l'Assessorat à la Culture, l'Association Fort de Bard et avec l'engagement des Administrations communales intéressées et des opérateurs touristiques. «*Le choix d'organiser ce Festival de musique et spectacle* - a déclaré Marguerettaz - *va dans la direction de créer des flux touristiques dans une période de l'été qui nécessite d'être soutenue du point de vue publicitaire.*

Le festival vise à consolider l'image de la Région en valorisant son patrimoine artistique, environnemental et culturel à travers l'expression artistique de personnages de renommée mondiale». De plus, «*les grands événements qui voient protagonistes des artistes internationaux sont une forte attraction touristique. Les vacances en Vallée d'Aoste ne doivent pas être seulement liées au paysage et à la montagne, mais aussi à la culture, avec l'organisation d'événements qui permettent d'enrichir l'offre touristique. Quand ces manifestations se dérouleront dans des sites «exclusifs», de prestige et insérées dans un programme organique* - a conclu l'Assesseur - *elles peuvent devenir de véritables raisons pour choisir de passer ses vacances en Vallée d'Aoste et d'associer les émotions de la musique et de l'art à la magie des paysages».*

Silvana Perucca, présidente de l'Association des hôteliers de la Vallée d'Aoste (ADAVA) a ensuite parlé du projet de réalisation d'offres publicitaires pour stimuler le séjour en Vallée d'Aoste associé à l'achat des billets des principaux événements. Entre autres, l'établissement de paquets vacances de la part des opérateurs touristiques de la région est en cours de définition. L'engagement économique total (comprenant les cachets des artistes et l'hospitalité, les consultations pour la direction artistique, les matériels et les actions publicitaires, les services photographiques, les structures et les installations, la location de la loge, les services de billetterie en ligne) se chiffre à 684 600 euros (TVA incluse).

Le système de réservation et de vente des billets, sur le site Internet www.valledaostaspettacoli.com, sera disponible à partir du mois de mars et permettra d'acheter aussi les paquets.

PROGRAMME
Billets disponibles à partir de mars
Jeudi 16 juillet
Ennio Morricone à Fénis
Dimanche 19 juillet
Renzo Arbore au Fort de Bard
Samedi 25 juillet
Grupo Compay Segundo - Buena Vista Social Club au Fort de Bard
Lundi 27 juillet
Roberto Bolle & Friends à Fénis
Jeudi 30 juillet
Maria di Buenos Aires - Tango Operita Suite au Fort de Bard
Samedi 1er Août
I Cosacchi del Kuban à Fénis

CONCERTS À ENTRÉE LIBRE, Château de Sarre
Mardi 14 juillet
Quintet des Berliner Philarmoniker
Jeudi 23 juillet
Simonide et Monaldo Braconi
Mardi 4 Août
Rolf Lilslevand
Jeudi 6 Août
Michala Petri et Lars Hannibal

«Faites l'amour, pas le Sida»

Une campagne de prévention contre le Sida pour la Saint-Valentin

«La prévention et l'information sont les éléments fondamentaux *dans la bataille contre le Sida: la médecine a fait de gros progrès en ce qui concerne les traitements mais le nombre des personnes qui contractent le virus est resté constant, et il a même augmenté depuis ces dernières années»:* voilà les mots de l'assesseur à la Santé, Albert Lanièce, à l'occasion de la présentation de la campagne de prévention contre le Sida, le jeudi 5 février dernier, dans la salle des conférences de l'Assessorat.

«*La maladie* - a précisé le docteur Antonio Traverso - *touche, contrairement au passé, les hétérosexuels, et les malades du Sida qui restent en vie, grâce aux nouveaux traitements, sont en constante augmentation avec, comme conséquence, l'augmentation de la possibilité de contagion. En ce sens, il faut vivre sa sexualité d'une façon responsable*». La campagne, lancée en collaboration avec l'ASL, l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture et réalisée par Pubblimedia, débutera dans la seconde moitié du mois de février et prévoit des affiches, des annonces publicitaires sur les principaux journaux, des pubs radiophoniques et la distribution de brochures et de gadgets dans des locaux publics et dans les rues (les 13 et 14 février, à l'occasion de la Saint-Valentin). «*Faites l'amour, pas le Sida*» est le slogan choisi pour cette initiative: on veut faire comprendre aux jeunes que le Sida, aujourd'hui, est comme la guerre, il tue tout le monde. Les brochures, réalisées avec l'aide de l'Asl, proposent des informations de base concernant le virus, sa transmission et les mesures qu'il faut adopter pour se protéger, en partant de la conviction que «*la connaissance et la communication sont les principales armes pour combattre cette maladie*» De plus, l'Assessorat de l'Education et de la Culture a organisé, à Aoste, deux journées consacrées à l'éducation à la santé, et destinées à toutes les écoles de la Vallée d'Aoste. A ce propos, la Surintendante Patrizia Bongiovanni a expliqué que «*les classes de troisième année de tous les instituts régionaux participeront, les 19 et 20 février prochains, à des rencontres visant à informer sur le Sida*». A cette initiative de prévention et aux autres initiatives qui seront illustrées prochainement par l'Assessorat, la Région a destiné la somme de 41.500 euros.

Un contrôle pour les coûts des services

François Domaine

Le terme "Benchmarking" ne doit pas faire peur. En effet, il n'est qu'un système analytique pour la confrontation des coûts des services. Un système employé par le Cpel (Conseil Permanent des Collectivités Locales) depuis dix ans pour connaître les dépenses réelles des communes pour l'érogation des différents services à la population.

«*C'est une méthode plutôt difficile à appliquer* – a dit le président de la Région Augusto Rollandin pendant la conférence de presse de présentation qui s'est déroulée au siège du Bim le mardi 20 janvier dernier – *mais qui nous a permis de comprendre que les communes, avec leur comptabilité analytique, sont plus vertueuses que l'administration régionale dans leurs dépenses. La Région, en effet, n'a pas encore un système de comptabilité analytique permettant de savoir où l'argent est dépensé d'une maniére non opportune».* Les services pris en considération dans cette statistique sont les

coûts des repas dans les cantines et le nettoyage des routes en l'hiver.

Les données ont relevé qu'un repas moyen dans une cantine valdôtaine coûte 12,62 euros.

«*Avec ces données* – a expliqué Elso Gérandin, président du Celva – *les communes ou les Communautés de Montagne pourront se confronter avec les autres réalités, et seront capables de choisir de manière consciente le moyen de gérer au mieux leurs services».*

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

Le retour de la neige m'a fait revenir aux hivers de mon enfance ou, si vous le préférez m'a fait vivre les joies des enfants, dans mes habits d'adulte. Je n'ai pas envie de vous proposer les statistiques des derniers hivers, mais la sensation d'une saison caractérisée par de nombreuses et fréquentes chutes de neiges – cela était normal dans les années Soixante ou Soixante-dix- a été une agréable réalité. Depuis des années on vivait une sorte de désir inexprimé de neige, avec des hivers à peine blancs et bien plus chauds que d'habitude, ce qui rendait le paysage bien différent de celui de nos rêves. Par ailleurs voir une nature nue, dépouillée, sans neige, créait des situations inquiétantes, qui alimentaient les conversations classiques. Vous connaissez : "Les saisons ne sont plus le mêmes"? Personne ne peut dire ne pas l'avoir dit, peut être en ressentant tout de suite après l'envie de ne pas avoir prononcé une phrase tellement évidente, au point que le sourire l'accompagne toujours. Je trouve que le retour de l'enneigement abondant au pieds des vallées et en hauteur a une double valeur, pour la collectivité et pour chaque individu. C'est ce qui caractérise les événements de la vie, partagés entre une dimension personnelle et intime, refermée dans le cadre des expériences qui n'appartiennent qu'à chacun de nous, et une dimension collective à plusieurs voix, qui recueille les idées et le patrimoine de la communauté. Il existe une sorte de frontière entre les deux, qui finit par créer osmose et continuité. Pour ma part, je joui d'un hiver qui mérite ce nom. Si je devais choisir entre chaleur et froid, je n'aurai aucun doute : le froid. Je sais que c'est banal, mais tu peux te protéger du froid, alors que tu ne peux fuir la chaleur que avec cette sorte de cercueil de glace qui est l'air conditionné.

Quand il neige on vit deux moments distincts: d'abord la vraie chute de neige, qui peut évoquer pour chacun de nous des instants du passé, et ensuite l'après, fait de gestes, de comportements, de panoramas qui ouvrent un monde de souvenirs. Un objet suffit pour nous comprendre : une pelle, un bonnet avec des gants, les chaînes à monter sur les pneus, l'empreinte des chaussures, les mains mouillées et gelées et ainsi de suite. Je me rappelle avant tout des grandes journées de ski sous la neige, lorsque la préparation des pistes était artisanale, ainsi que les matériaux techniques. Ou bien des bonhommes de neige, jamais aussi beaux que ceux des bandes dessinées. Ou encore des voitures que nous faisions glisser dans les parkings, lorsque les mécanismes anti-glissement qui empêchent de faire des embardées n'existaient pas.

Et ensuite on a le patrimoine collectif. La neige est un élément fondamental de l'identité alpine. On ne peut pas penser aux montagnes sans rappeler les images des cartes postales. C'est la base indispensable pour l'industrie du tourisme d'hiver qui, faute de neige, n'a pas la matière première qui permet de skier. Ma génération a vécu avec stupeur la multiplication des canons pour l'enneigement artificiel, placés toujours plus en haut. Canons puisqu'ils rappelaient la forme de cet objet, mais également parce qu'ils combattaient une vraie bataille contre la Nature qui ne fournissait plus l'élément indispensable pour avoir des pises de ski. De plus elle rendait difficile la production de la neige artificielle en élevant lentement la limite du zéro thermique, indispensable pour avoir ces cristaux – merveilleux à observer au microscope- qui forment la neige. Le blanc par définition, dans les rimes des poètes, parce que celle-ci est la couleur que nos yeux perçoivent, face à un mélange multicolore tel qu'elle est.

Voilà donc les raisons d'un frisson de plaisir qui a parcouru notre Vallée cet hiver, malgré les mésaventures et les problèmes qui en dérivent. Nous avons tous été pris par le charme et nous avons tous espéré que les chutes de neige de cet hiver ne soient pas une exception, mais qu'elles représentent le retour de quelque chose de beau. Expliquons-le aux enfants qui n'en ont pas le souvenir !